

MINISTERE DE LA SANTE

.....

CABINET

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Arrêté N°2021-..... /MS/CAB

Portant nomination d'un Chef de service de
suivi-évaluation du Projet CSPS-CM

Visa CF N°00504

LE MINISTRE DE LA SANTE



[Signature]
22/03/2021

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant
composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant
attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant
réglementation générale des projets et programmes de développement
exécutés au Burkina Faso ;

Vu le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant
organisation du Ministère de la santé ;

Vu l'arrêté conjoint N°2015-677/MS/MEF du 08 juin 2015 portant création,
classification, objectifs et administration du projet de construction et
d'équipement de centres de santé et de promotion sociale et de centres
médicaux ;

Sur proposition du Chargé de Projet de construction de CSPS-CM ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur OUEDRAOGO Boubakar, Matricule 82 395 C, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Chef du Service Suivi-Evaluation du Projet de construction et d'équipement de centres de santé et de promotion sociale et de centres médicaux (PCSPS-CM).

Article 2 : Le Secrétaire général et le Chargé de Projet CSPS-CM sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou le 31 MARS 2021



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Ampliations :

- CAB /MS
- SG/MS
- Toutes directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

CABINET

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

087
Arrêté N°2017...../MS/CAB
Portant nomination de Chef de service de Suivi
et d'évaluation du Projet de construction de CSPS-CM

LE MINISTRE DE LA SANTÉ



- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2017-0075/PRES- /PM du 20 février 2017 portant remaniement du gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-753/PRES/PM/MS du 16 août 2016 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu l'arrêté n°2015-680/MS du 15 juin 2015 portant création du comité de pilotage du projet de construction et d'équipement de centres de santé et de promotion sociale et de centres médicaux.

Sur proposition du Coordonnateur du Projet de construction de CSPS-CM.

ARRETE

Article 1 : Monsieur NASSA Rasmané, Matricule 43 446 D, Administrateur des hôpitaux et des services de santé est nommé Chef de service de Suivi et d'évaluation du Projet de construction de CSPS-CM.

Article 2 : Le Secrétaire général et le Coordonnateur du Projet de construction de CSPS-CM sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- CAB//MS
- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono

Ouagadougou le, 06 AVR. 2017



Professeur Nicolas MEDA
Chevalier de l'ordre national